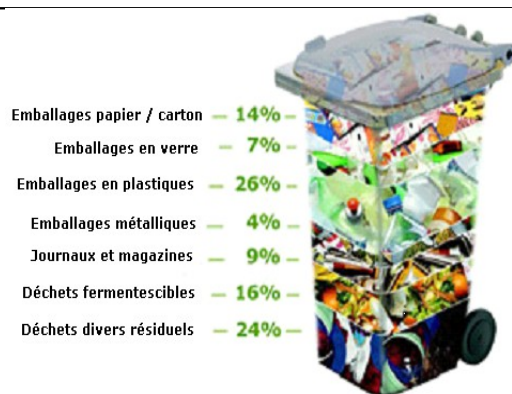


Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2012



Collecte



Tri



Recyclage



Valorisation



Prévention



Réemploi

Rapport à la disposition du public sur www.grand-albigeois.fr et dans les communes adhérentes

SOMMAIRE

1 Présentation.....	4
1.1 Un territoire.....	4
1.2 Une dynamique.....	4
2 Compétences exercées.....	5
2.1 Contexte.....	5
2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets.....	5
3 Organisation du service public.....	6
3.1 La Zone A.....	6
3.2 La Zone B.....	6
3.3 La Zone C.....	6
4 Ordures ménagères résiduelles.....	7
4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.2 Données sur la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.3 Évolution des tonnages.....	7
4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte.....	7
4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte.....	8
4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn.....	8
4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil.....	8
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement.....	9
4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010).....	9
5 Filières Emballages Ménagers.....	10
5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers.....	10
5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers.....	11
5.5 Moyens de la collecte sélective.....	12
5.6 Évolution des performances des collectes sélectives.....	12
5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux.....	12
5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil.....	13
5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives.....	14
5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines.....	14
5.11 Données sur le tri des collectes sélectives.....	14
6 Filières Biodéchets.....	16
6.1 Organisation de la filière des bio-déchets.....	16
6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL.....	16
6.3. Compostage individuel	16

7 Les déchetteries.....	17
7.1 Organisation des filières des déchetteries.....	17
7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages.....	18
8 Les déchets non ménagers.....	19
9 Bilan.....	20
9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets.....	20
9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire.....	20
9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages.....	21
9.4 Répartition des modes de traitement des déchets.....	21
10 Les prestataires.....	22
10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets.....	22
10.2 Prestations en régie.....	22
10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	22
10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	23
11 Les coûts du service public.....	24
11.1 Principaux investissements.....	24
11.2 Coût et financement du service.....	24
12 Les mesures de prévention.....	25
13 Emploi et conditions de travail.....	26
13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets.....	26
13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité.....	26
13.3 Taux d'absentéisme.....	26
14 Communication et relations usagers.....	27
14.1 Principales actions 2012.....	27
14.2 Les supports de communication.....	28
15 Bilan et perspectives.....	29
16 Tableaux de bord de synthèse	30
16.1 Les dispositifs de collecte.....	30
16.2 Les dispositifs de traitement.....	30
16.3 Les données économiques.....	30
16.4 Les données environnementales.....	30

1 PRÉSENTATION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségala), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

1.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 208,85 km².

1.2 Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population légale 2008	Part/ population totale	Population légale 2010*	Evolution 2008/2010*	% habitat vertical
Zone A : ALBI	1	48889	63%	48916	+0,05%	20%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUERY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGEOIS, SALIES	11	23065	28%	23618	+2,4%	2%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	7479	9%	7587	+1,5%	0%
TOTAL	17	79433	100%	80121	0,9%	14,6%

La population totale 2011 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **80 121** habitants avec une densité moyenne de population de 384 hab./km².

2 COMPÉTENCES EXERCÉES

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

2.1 Contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues. Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{ère} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté sur 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.

- Périmètre de l'ex-Communauté de Commune de l'Albigeois
- Périmètre de l'ex-SMCCV
- Périmètre de l'ex-SICTOM de Marssac



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI constitue la zone A à part entière, correspondent à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B, et s'est achevée début 2009.

- **Zone A : commune Albi seule - Régie Agglo**
- **Zone B : 11 communes – Régie Agglo**
- **Zone C : 5 communes – Entreprise privée**

2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets

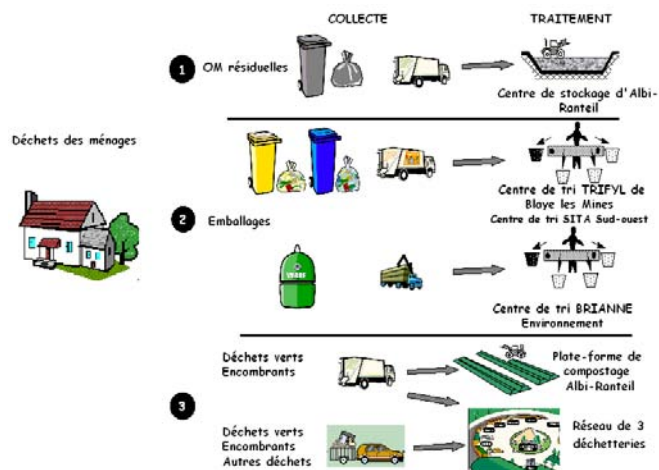
Compétences exercées	OMR		Verre	Journaux Magazines		Autres emballages		Bio-déchets	compostage individuel	Déchets apportés en déchèterie	Encombrants	Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels
Mode d'organisation	AV	PàP	AV	AV	PAP	AV	PAP	PAP	Silos	AV	PAP	AV	PàP	AV
Collecte														
Transfert/Transport														
Traitement														

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

3 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le territoire de l'agglomération est segmenté en trois zones au sein desquelles les taux de TEOM devront être harmonisés à l'horizon 2015.

3.1 La Zone A

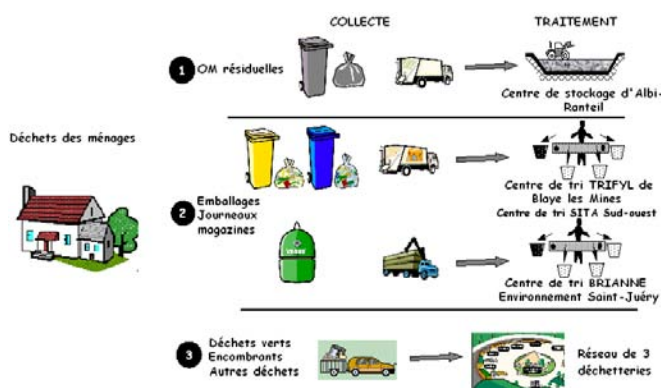


Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4529	4295	40092
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant ⁽¹⁾	C1	C1	C1
Déchets verts ⁽²⁾	C1	C1	C1

Les collectes ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ sont sur appel ; ⁽²⁾ pour les personnes à mobilité réduite. Données de population 2010.

3.2 La Zone B

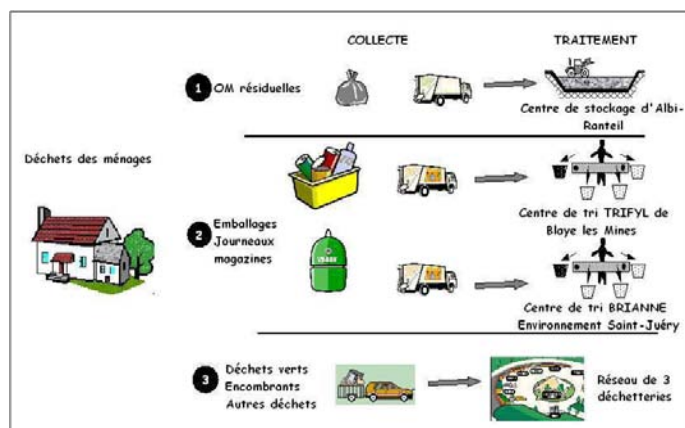


Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	11386	12232	
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

Données de population 2010

3.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population	7 587	
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

Données de population 2010

4 ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

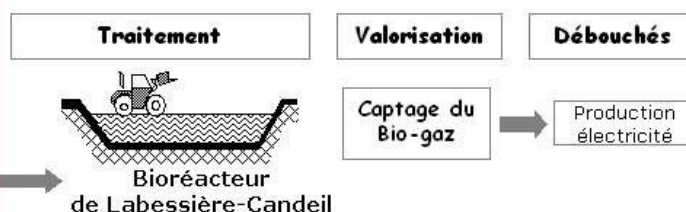
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont assurés par une entreprise privée.

4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles

Collecte des ordures ménagères résiduelles



Traitement des ordures ménagères résiduelles

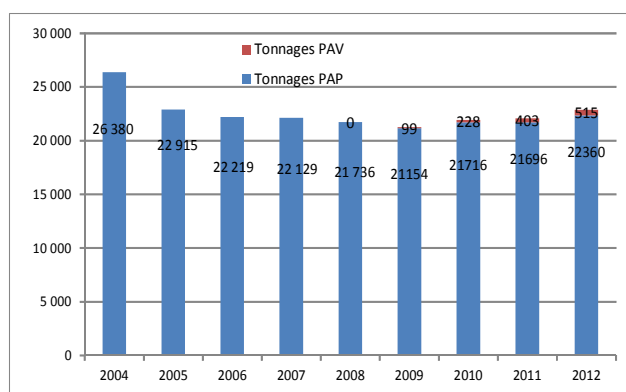


4.2 Données sur la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Évolution ratio n/n-1 (%)	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité collecte (kg/km)
Collectes en Régie	72534	20400	281	3,20%	134 628	151
Collectes Entreprise privée	7587	1960	258	1,50%	27 737 (OM collectées simultanément avec Collecte sélective)	83 (compte-tenu également de la collecte sélective)
Totaux	80121	22 360	279	3,00%	162365	138

Les tonnages totaux collectés progressent de 3%, avec une hausse un peu moins marquée sur la zone C (2%).

4.3 Évolution des tonnages



2005 : lancement des collectes électives. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2007 : baisse de 0,41% sur les OMR.

2008 : baisse de 1,66% sur les OMR.

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

2010 : hausse de 2,6% des OMR collectées, reprise niveau 2008 faussée par tonnages de fin 2009 qui ont été collectés en 2010 (mouvement social de décembre 2010)

2011 : grande stabilité des tonnages.

2012 : hausse de 3% des tonnages (zone A : +4% ; zone B : -0,2% ; zone C : +1,7%)

4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte

Secteurs	Habitants desservis	Fréquence (Jours de collecte)	Contenant	Tonnages collectés en 2012	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Distance parcourue par les bennes (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Zone A centre ville	4 529	C5 (lundi au samedi)	Sac	2 468	545	14 664	168
Zone A couronne	4 295	C2 (mardi et samedi)	Bac	1 138	265	4 784	238
Zone A extérieurs (16)	40 092	C1 (lundi au vendredi)	Bac	11 530	288	58 968	196
Zone B Les bourgs (3)	11 386	C2 (lundi au samedi)	Bac ou libre	3 382	297	56 212	94
Zone B extérieur et rural	12 232	C1 (lundi au vendredi)	Bac ou libre	1 882	154		
Zone C Prestations de services par entreprise	7 587	C1 ou C2 (lundi mardi jeudi vendredi)	Sac ou libre	1 960	258	27 737	71

4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Début 2009, la zone B en C1 est conteneurisée ainsi que PUYGOUZON et SAINT-JUERY passées de C2 en C1 en ordures ménagères.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en collecte hebdomadaire sur tout le territoire. Elle s'est poursuivie en 2010 sur la zone C. Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{ère} couronne.

Fréquences de collectes

	C2A	Observations
OMR C1	68%	Territoire non aggloméré important
OMR C2	26%	Centres bourgs
OMR C5	6%	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

OMR C1

OMR C1

4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn



Le département du Tarn ne compte plus que 2 unités de traitement des ordures ménagères résiduelles en 2011 (Bioréacteur de Labessière Candeil et CSDU de Lavaur).

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées par le bioréacteur de Labessière Candeil dont l'exploitant est le syndicat mixte départemental Trifyl avec qui la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a conclu un marché en 2012.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil

Bioréacteur de Labessière Candeil	
Maître d'ouvrage et exploitant	Trifyl
Capacité autorisée de stockage	180 000 T/an
Tonnages C2A enfouis	27618 tonnes
Part des tonnages Agglo	15,00%
Traitement des rejets	Export des lixiviats en station d'épuration industrielle



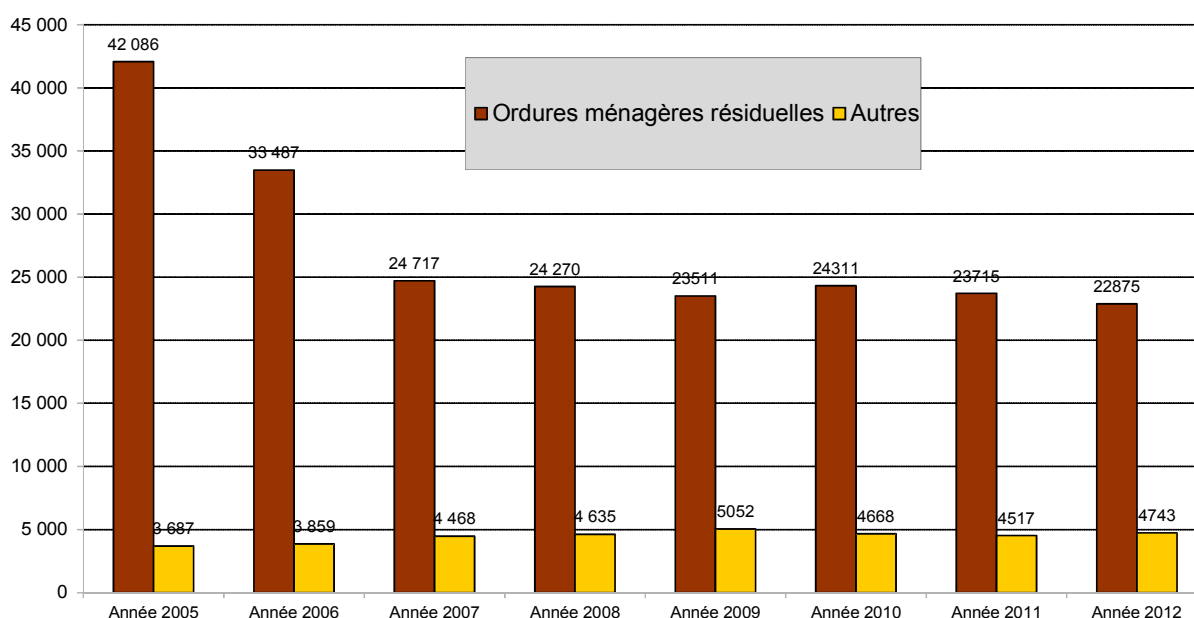
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement

Nature déchets enfouis	Tonnages enfouis année n	% total	Tonnages enfouis année n-1	% n/n-1
OMR	22875	83 %	21696	5,40%
Refus de tri*	350	1,70%	455	-25,90%
Encombrants PAP	20	0,07%	17	17,00%
Encombrants déchetterie	1453	5,20%	1459	-0,40%
Encombrants Pro	1463	5,30%	1409	3,80%
Balayage**	1797	6,50%	1079	66,50%
Total	27958	100%	26630	4,98%

La collecte d'encombrants en porte à porte est réservée aux personnes à mobilité réduite, ceci expliquant les faibles tonnages en jeu.

*Refus de tri enfouis directement par Trifyl à Labessière-Candeil (non comptabilisé dans le total)

**Déchets de balayage et des marchés de plein air (258 tonnes) de l'ensemble de l'agglomération.

4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI – RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010)

La rubrique « Autres » est constituée par les encombrants des déchetteries, les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air.

Evolution 2012 : sortie du Sictom de Valence Valdériès puis fin d'exercice des compétences du SITOMA

Le 31 décembre 2011, le Sictom de Valence Valdériès a quitté le syndicat mixte de traitement de déchets de l'Albigeois (SITOMA) pour rejoindre le syndicat mixte départemental Trifyl. Le périmètre du SITOMA se retrouve alors réduit à la seule Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ; cela a pour conséquence d'induire la dissolution du SITOMA dont la fin d'exercice de compétence est prononcée par la Préfecture au 31 août 2012.

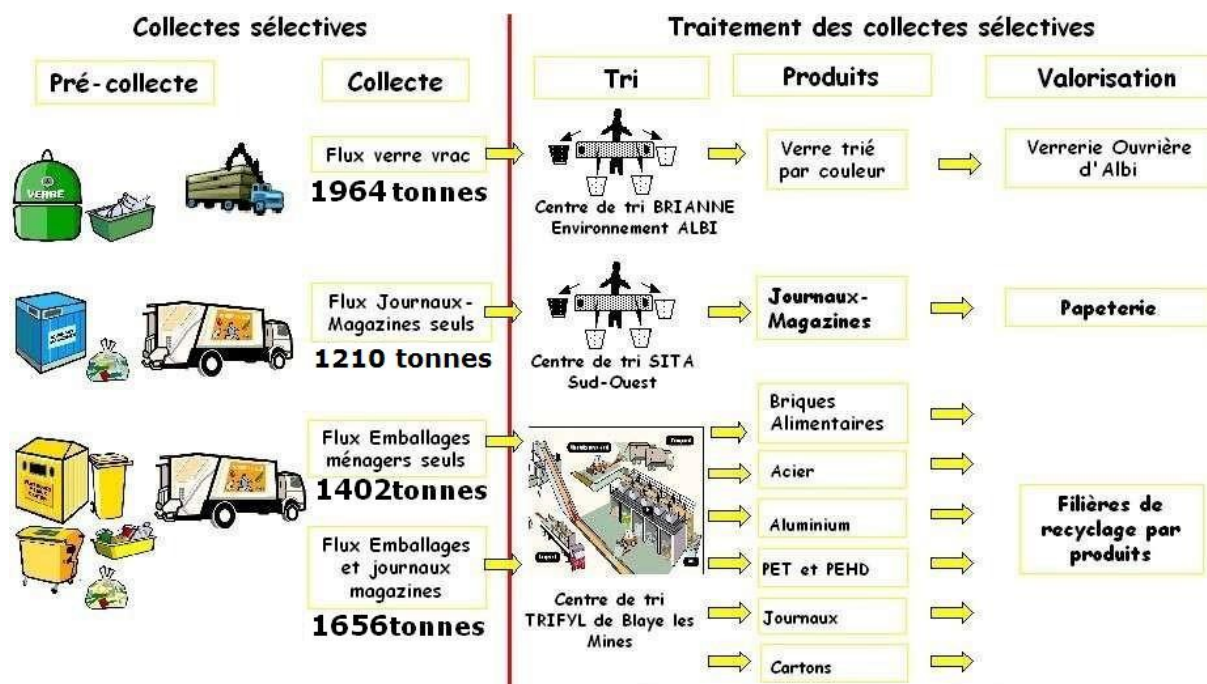
Observations

Le ratio de la filière traitement des déchets résiduels tous déchets confondus s'élève à 346 kg/hab. Concernant les seules ordures ménagères résiduelles, celui s'élève à 287 kg/hab.

5 FILIÈRES EMBALLAGES MÉNAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec l'entreprise COVED sur le territoire de la zone C. Le verre est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire depuis avril 2010 par le SITOMA.

5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

	Secteurs	Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
Zone C		PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

100 % du verre est collecté en apport volontaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle.

33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte avec une fréquence hebdomadaire.

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositifs de collecte sélective en conteneurs enterrés se poursuit au gré des besoins exprimés par le service de collecte ou des spécificités locales des conditions de collecte.

Au 31 décembre 2012, le territoire compte 138 (+18%) points d'apport volontaire enterrés répartis de la façon suivante :

- ⤴ Emballages et papiers : 34 enterrés et 7 semi-enterrés ;
- ⤴ Verre : 34 grands volumes enterrés et 3 semi-enterrés ;
- ⤴ OMR : 60 enterrés dont 25 grands volumes et 10 semi-enterrés.

Nous comptons donc en 2012 un parc de 138 équipements de collecte enterrés répartis sur 54 sites au sein des communes.



Conteneurs semi-enterrés avec OMR

EMAC - Résidence Gambetta ALBI

5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers

	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	% n/n-1	Fourchette nationale ratio collecte	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité / Transport (kg/km)
Flux 1 Verre AV	80121	AV	1964	24,5	3,00%	25	31500	60
Flux 2 JRM seuls	51069	PAP	1210	24	51	AV : 16 PAP : 25	72 462	59
Flux 3 EMR seuls	51069	PAP	1402	27		AV : 8 16 PAP :		
Flux 4 ERM plus JRM	29052	PAP	1656	57	-3,30%	AV : 24 41 PAP :		
Total	80121	-	6232	77,8	0,00%	AV : 34-64 PAP : 61-98	103962	60

** kilométrage estimé AV : apport volontaire; PAP : porte à porte

Le verre :

En 2012, le tonnage total de verre collecté progresse de 3 % par rapport à l'année précédente ; ainsi, le maintien des performances globales est confirmé avec une progression amorcée par le programme de densification des colonnes à verre débuté en 2012.

Le parc de colonnes à verre installés s'élève à 205 sur l'ensemble du territoire soit une densité de 29 colonnes pour 10 000 habitants (soit un point verre pour 390 habitants). Suite au diagnostic Verre réalisé en 2011, de nouveaux objectifs ont été fixés pour améliorer la collecte du verre. Ainsi l'objectif de densité s'élève à 37 colonnes pour 10 000 habitants (soit un point verre pour 272 habitants) équivalent à 89 colonnes supplémentaires qui seront installées à l'horizon 2014.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

L'ensemble des tonnages de collecte sélective hors verre sont très stables. On note même une légère baisse sur les flux collectés en mélange (emballages et papiers).

5.5 Moyens de la collecte sélective



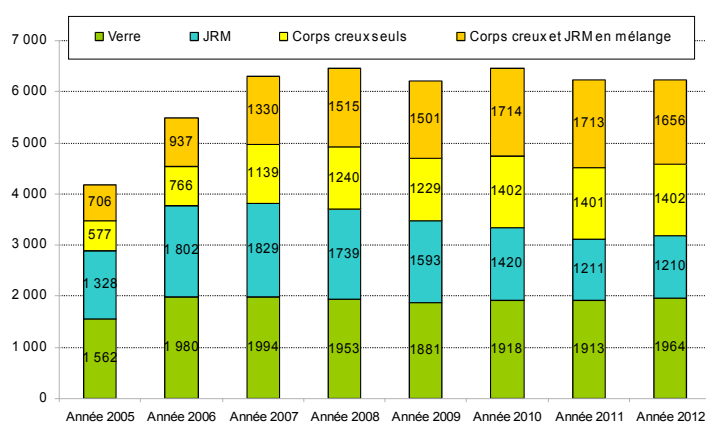
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées.

Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collecte sélective porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires. Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le SITOMA. avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, vidage d'un conteneur enterré

5.6 Évolution des performances des collectes sélectives

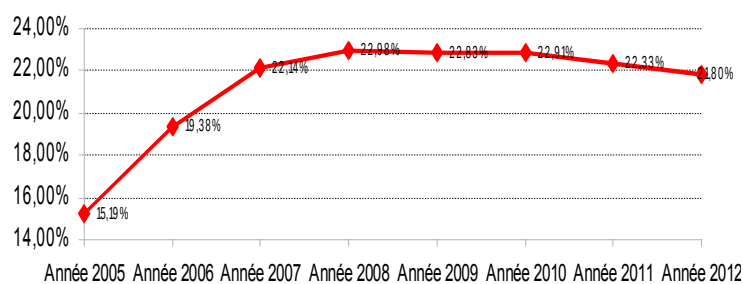


2011 marque la baisse continue des papiers collectés séparément.

A noter ! Le nombre de boîtes aux lettres refusant les documents publicitaires (Source La Poste) passe de 6,8% à 15% entre 2009 et début 2012. Cette évolution explique cette baisse de tonnages ; elle est à encourager dans le cadre des mesures de prévention de la production des déchets ménagers.

2012 stabilité des tonnages de papiers collectés séparément ; hausse encourageante de 3% pour le verre collecté en apport volontaire.

5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux



Ratios 2012

Gisement total des déchets ménagers	357 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	77,78 Kg/hab/an
Taux de recyclage	21,80%

Faits significatifs

Le gisement total des déchets ménagers collectés en porte à porte augmente de 1,7 % en 2012.

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles augmentent de 3%. Le tonnage de matières collectés sélectivement est stable portant le taux de recyclage des déchets collectés en vue d'une valorisation à 21,80%.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert installé sur le site de RANTEIL à Albi.

5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil

Centre de transfert ALBI - RANTEIL		
Maître d'ouvrage	Communauté agglomération de l'Albigeois	
Exploitant	SITOMA	
Arrêté d'autorisation	En date du 22 juillet 2010	
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage et approvisionnement par fonds mouvants alternatifs (FMA)	
Particularités	Bâtiment entièrement fermé Toiture photovoltaïque	

Station de transfert réservé à la régie de collecte

Une plate-forme logistique centrale : la station de transfert



Capacité : 50 000 tonnes de déchets ménagers y compris la collecte sélective et 5000 tonnes de Déchets industriels banals.

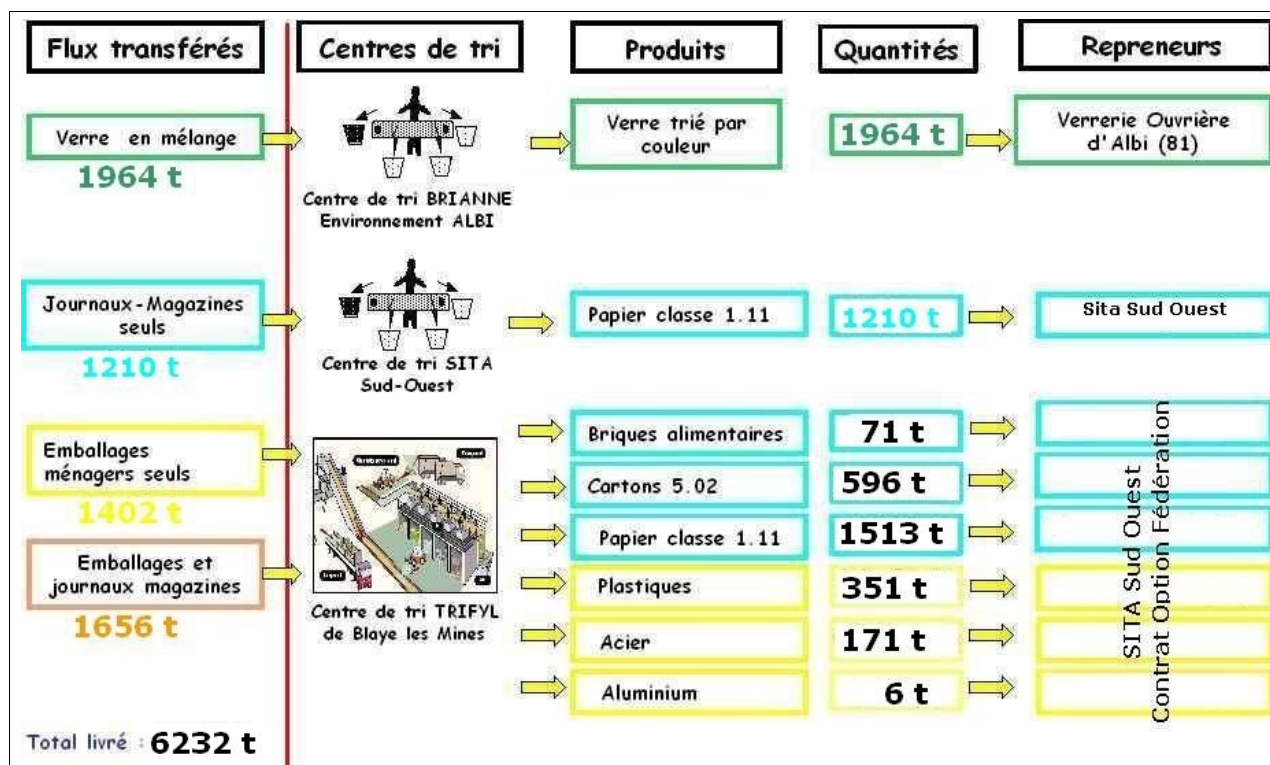
Coût : 2,8 M€

Toiture photovoltaïque intégrée d'une puissance installée 54,264 kWc en service depuis le mois de novembre 2011.

Production d'électricité en 2012 : 58 398 kWh.

Mise en service le 25 octobre 2010, la station de transfert de Ranteil a accueilli, en 2012, 24328 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, 4503 tonnes de matériaux issus de la collecte sélective, 3290 tonnes de déchets industriels banals issus des professionnels soit un total de 32121 tonnes de déchets ayant transité sur cet équipement.

5.9 Synthétique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15000 T/an
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI – Ranteil et CSDU II – Labessière Candeil

5.11 Données sur le tri des collectes sélectives

Produits	Tonnages valorisés								Taux de refus moyen
	Papier 1.11	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaune	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-	-	-	-	-	1964	-	0 %
Centre de tri SITA SUD-OUEST (31)	1210	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	1513	596	71,08	351,34	171,38	5,78	-	-	11,70%

Les 11,7 % de refus moyen correspondent à 350 tonnes au centre de tri de Blaye les Mines et sont calculés sur 3058 tonnes entrantes.

5.12 Particularités et évolutions

La principale évolution de l'année 2012 concernant la filière Emballages ménagers et papiers réside en l'exécution d'un marché de tri des emballages ménagers et des papiers avec le syndicat mixte départemental Trifyl dès le mois de septembre 2012.

Dans le même temps, l'Agglo contractualise sa reprise des papiers avec le papetier UPM Chapelle d'Arblay, permettant ainsi des recettes supplémentaires pour environ 200 000 €/an.

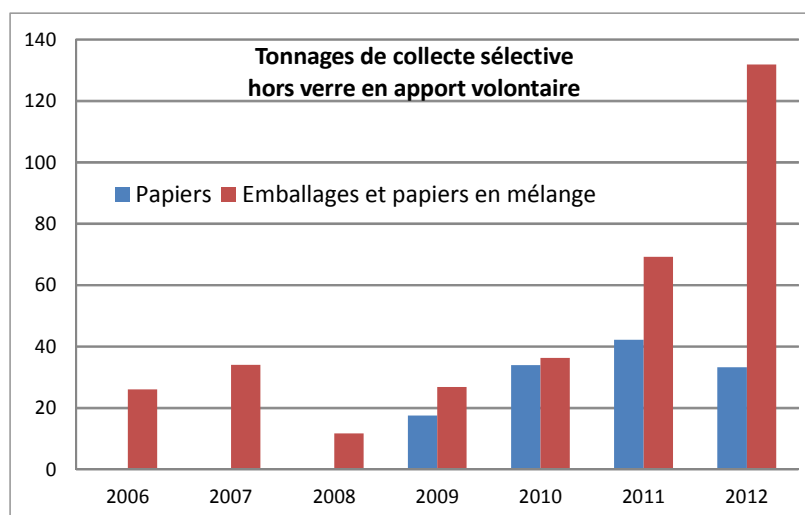


Les recettes matières liées au recyclage des papiers en hausse en 2012.

Infos Service : Collecte en point d'apport volontaire

En 2012, la collecte sélective hors verre en apport volontaire a produit 166,08 tonnes (+48%) collectées dans 41 points (10 destinés aux papiers et journaux et 31 destinés aux emballages) ; cela représente aujourd'hui 3,7 % des tonnages collectés (hors verre).

Comme pour les ordures ménagères, ce mode de collecte contribue à réduire les points de collecte «sauvages» de la collecte et propose un service complémentaire au service en porte à porte. Le nombre de points d'apport volontaire destinés à la collecte sélective hors verre a été multiplié par 2,3 entre 2009 et 2011.



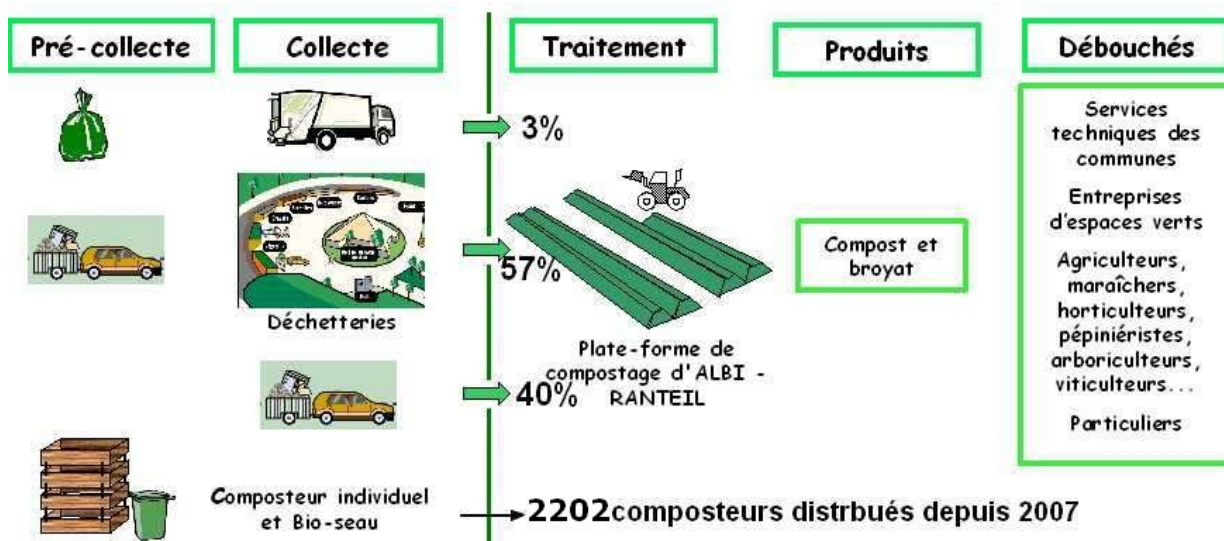
Faits significatifs

Les collectes sélectives ont une qualité globale et des tonnages stables par rapport à l'année précédente.

6 FILIÈRES BIODÉCHETS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL. TRIFYL dispose aussi d'une compostière, sur BLAYE LES MINES, qui reçoit, entre autres, les déchets verts provenant de la déchetterie de SAINT-JUÉRY. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de développer le compostage individuel.

6.1 Organisation de la filière des bio-déchets



6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	SITOMA
Exploitant	SITOMA
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2011	5778 tonnes
Part C2A ménages	65,00%
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



6.3. Compostage individuel

En 2012, 110 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Infos Service : Compostage individuel

Depuis l'année 2007 que la Communauté d'agglomération promeut le compostage individuel en proposant des composteurs à prix réduit, ce sont 2202 composteurs qui ont été distribués ; dès 2001, le SITOMA avait déjà engagé la démarche en proposant le même dispositif sur le territoire. Ainsi en 10 ans, ce sont près de 4400 composteurs qui ont été proposés conduisant à un taux d'équipement d'environ 11,5 % très satisfaisant pour ce genre d'opération. En outre, cela conduit à l'évitement d'environ 1300 tonnes de déchets qui, sans ce dispositif, auraient dû être collectés et traités (économies d'environ 250 000 € annuels en coût de collecte et de traitement).

7 LES DÉCHETTERIES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le SITOMA et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.



La déchetterie de SAINT-JUÉRY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

■ Zone de chalandise de la déchetterie de Gaillaguès
■ Zone de chalandise de la déchetterie de Saint-Juéry
■ Zone de chalandise de la déchetterie de Ranteil

7.1 Organisation des filières des déchetteries

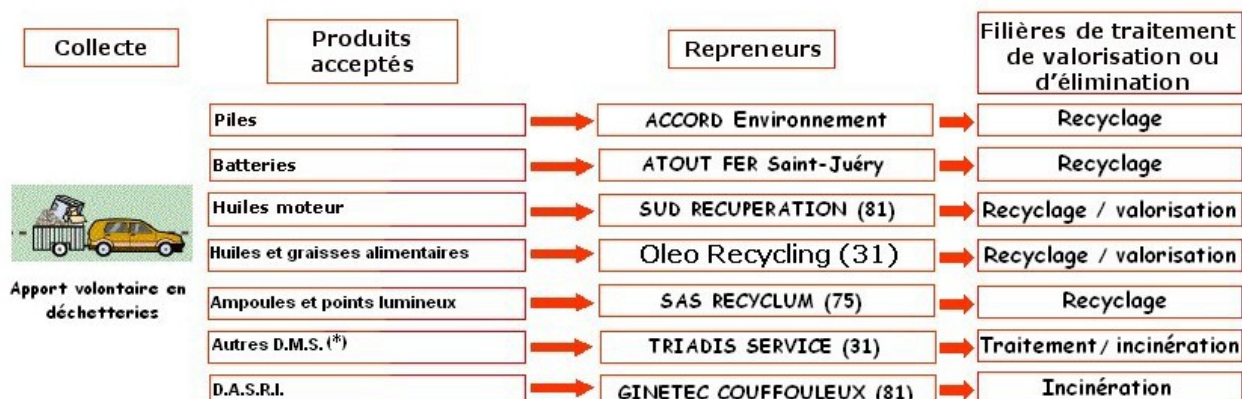
Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Apports en déchetteries	Tout venant : 1453 t	S.I.T.O.M.A.	Enfouissement
	Gravats : 2110 t	Albi Remblais Recyclage	Recyclage
	Ferrailles : 595 t	BRIANNE Environnement et DECONS (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 212 t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage
	Déchets verts 1656 t	S.I.T.O.M.A.	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 862 t	VEOLIA	Tri et valorisation
	Textile : 18,8 t	Le Relais 81 Mazamet	Tri et recyclage
	Huiles 15 t	Sud Récupération Oleo Recycling	Recyclage ou valorisation
	DEEE : 425 t	OCAD3E	Démontage et Valorisation
	Piles 4,2 t	Accoor Environnement	Recyclage
	Batteries 20 t	BRIANNE Environnement et ATOUT FER Saint-Juéry	Recyclage
	DMS et emballages souillés 137 t	TRIADIS SERVICE (31)	Traitement et incinération
	Papiers 240 t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage

Infos Service : Déchetteries

Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 7748 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit -0,3 % par rapport à 2011. Le ratio collecté est de 97 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 77Kg/hab./an.

La valorisation atteint 79,5% des matériaux entrants en déchetterie.

7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène ;

7.3 Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (Kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	ACCOR Environnement	4,2	0,05	3,38	24,00%
Batteries	ATOUTFER (81)	20,02	0,25	6,56	200,00%
Huiles usagées moteur	SUD RECUPERATION (81)	12,69	0,16	12,4	2,00%
Huiles et graisses alimentaires	OLEO RECYCLING (31)	2,44	0,03	3,06	-20,00%
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	0,65	0,01	0,7	-7,00%
Autres D.M.S.	TRIADIS SERVICE (31)	136,98	1,7	139,55	-2,00%
D.A.S.R.I.	GENITEC 81800 COUFFOULEUX	0,9	0,01	0,97	-7,00%
TOTAL		177,88	2,22	166,62	6,70%

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets dangereux présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le biais des déchetteries.

Le ratio par habitant et par an augmente légèrement en 2012 passant de 2,09 à 2,22 kg/hab./an.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a financé les points de dépôt D.A.S.R.I. des deux déchetteries dans le respect de la réglementation.

Elle assure aussi l'approvisionnement des pharmacies de son territoire en boîtes à D.A.S.R.I. destinées aux patients en auto-traitement. Elle gère la mise à disposition des collecteurs individuels et conteneurs de conditionnement des points de dépôt des déchetteries. La communication a été réalisée avec des aides de la D.D.A.S.S. et de l'ADEME. Pour le fonctionnement, le service est assuré en partenariat avec TRIFYL et est soutenu par le Conseil Général.

Ci-contre l'affichage sur les armoires D.A.S.R.I. →



Infos Service : déchets dangereux et déchets de soins à risques infectieux

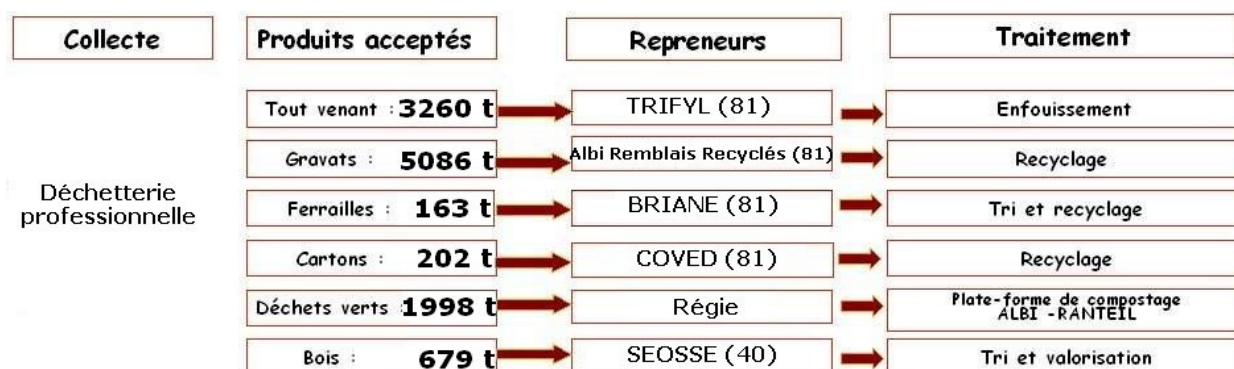
Ces deux types de déchets, déjà pris en compte dans les schémas de collecte de l'agglomération en raison de leur nocivité et du risque sanitaire qu'ils présentent, feront l'objet dans le cours de l'année 2013 du dispositif de « responsabilité élargie du producteur » (REP) permettant de financer au niveau national la filière de collecte et de traitement des déchets par les producteurs.

8 LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

La déchetterie professionnelle de RANTEIL permet de prendre en charge des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ce dispositif est une solution pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets d'activités (néanmoins assimilables aux déchets ménagers) qui ne peuvent être pris en charge par les collectes en porte à porte.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur la déchetterie professionnelle de Ranteil.

Organisation des filières des déchets non ménagers



Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI – RANTEIL en 2012 représentent 11388 tonnes soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 3260 tonnes, augmente de 19 %. La valorisation totale atteint le taux de 71%.

Évolutions :

Les quantités, tous produits confondus, sont en hausse de 25% et notamment les gravats (+44%) ainsi que les déchets non valorisables (+19%). Toutefois, la tarification étant incitative au recyclage, la valorisation est toujours encouragée maintenant ainsi un taux de valorisation performant.

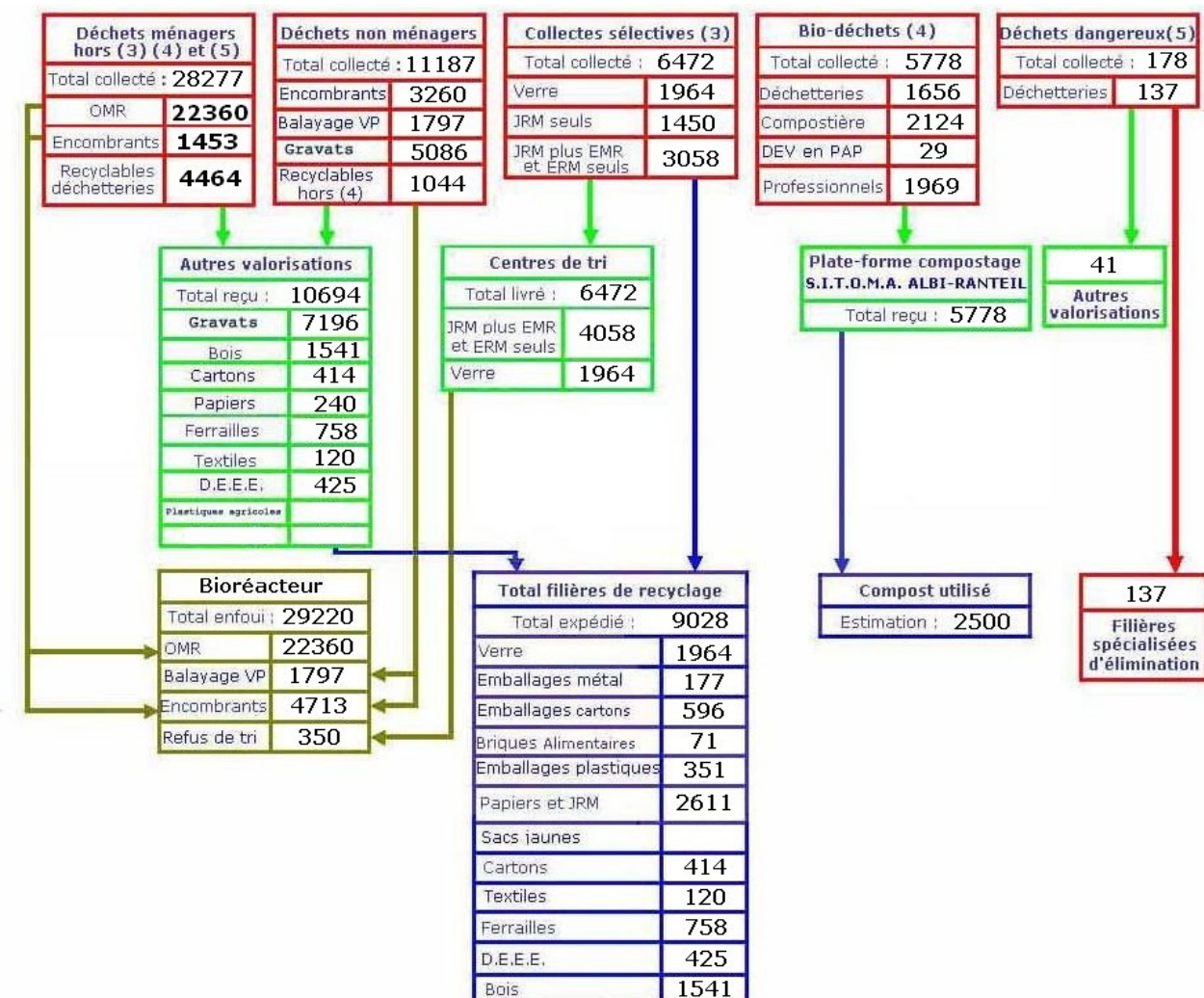


Quai de la déchetterie professionnelle de Ranteil

9 BILAN

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

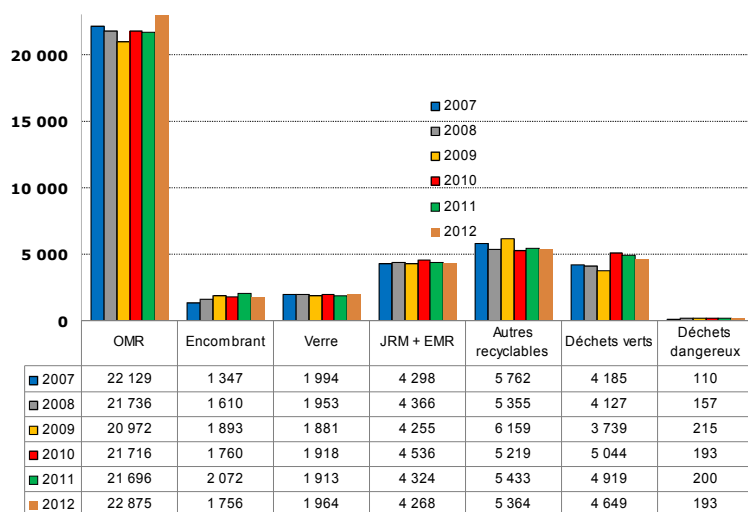
Pop	Déchets collectés par l'agglomération	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
80121	OMR	22875	45,40%	285
	Verre	1964	3,90%	24,5
	JRM plus EMR	4268	8,50%	53,3
66132	Déchets verts des ménages	3780	7,50%	57
	Recyclables ménages en déchetteries	4464	8,90%	67,5
	Encombrants déchetteries et PAP	1453	2,90%	22
	Déchets dangereux	178	0,30%	2,7
	Déchets non ménagers	11388	22,60%	172
	Total des tonnages collectés	50370	100%	631

Il faut ajouter ici les déchets des ménages reçus à la déchetterie de SAINT-JUÉRY. Sur la base des ratios déchetteries et DIB S.I.T.O.M.A. l'estimation est de **2089 tonnes** et de **2409 tonnes** pour les déchets non ménagers : soit **4498 tonnes** traitées par TRIFYL. Ainsi avec **41311 tonnes** les ménages produisent 72 % du total imputable au territoire soit 515 Kg/hab./an dont 66 % sont collectés en porte à porte.

9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages

Type déchets	OMR	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables	Encombrants	Déchets dangereux	Total
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte Déchetteries Compostière	Déchetteries	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	22360	515	1964	4268	3780 plus 869T ^(*)	4464 plus 900T ^(*)	1453 plus 303T ^(*)	178 plus 17T ^(*)	41071
Part/total	54,10%	1,20%	4,80%	11,00%	11,20%	13,00%	4,20%	0,50%	100,00%

(*) Ventilation des 2089 T estimées des ménages reçues à la déchetterie de SAINT-JUÉRY et traitées par TRIFYL ;



Constat et évolutions

Le graphique ci-contre prend en compte tous les déchets (tous modes de collecte confondus) produits par les ménages, pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

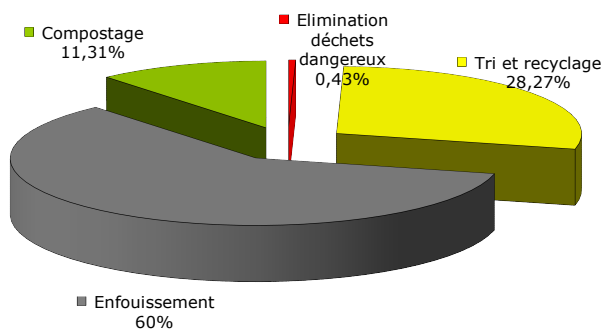
Le tonnage des ordures ménagères résiduelles progresse de 5 % tandis que le total des collectes sélectives est stable.

Le total des déchets verts collectés atteint 4649 tonnes en retrait de 5 % par rapport à 2011.

Les matériaux valorisés en déchetteries sont relativement stables à -1,2%.

9.4 Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature du traitement	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Élimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	22875	1964	1210	1402	1656	4649	1756	5364	195	41071
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	1964	1210	1402	1656	4649	0	5364	23	16268
Taux de collecte en vue d'une valorisation	40,00%									



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 40 % ; il est à noter que les 60% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

10 LES PRESTATAIRES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et une entreprise privée.

10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets

	Régie Agglo	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
	COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR Collecte du verre en porte à porte
	SITOMA jusqu'au 31 août 2012 puis Agglo.	Exploitant CSDUII ALBI - RANTEIL Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés Transfert des collectes sélectives Collecte du verre en apport volontaire
	TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry Tri des collectes sélectives JRM et EMR

Collectes COVED Collectes en régie Agglo

10.2 Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie Agglo.	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
SITOMA jusqu'au 31 août 2012 puis Agglo.	Post-exploitation CSDUII ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
	Collecte du verre en apport volontaire	100%
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR	100%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le SITOMA ou TRIFYL, les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire.

10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Nature des prestations	Type de contrat	Durée et Échéance	€ TTC par an	Evolution n/n-1
COVED-Midi Atlantique	Collectes en porte à porte : ▲ Ordures ménagères résiduelles ▲ Collectes sélectives JRM et EMR ▲ Collecte du verre	Marché public de prestations de services	Annuel au 31/07/13	240	0,00%
PLASTIC OMNIUM	Lavage, pièces détachées conteneurs enterrés	Sur facture	-	16	0,00%

Constat et évolutions

Les prestations ont des niveaux maintenus avec une légère baisse du coût des travaux liée au nombre moindre des conteneurs enterrés installés en 2011.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Groupe affilié	Nature prestation	Type de contrat et durée	Montant en K€ TTC
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	S.A.S.U.	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	112
PLASTIC OMNIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	PLASTIC OMNIUM	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	0
		Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	150

11 LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC

Les investissements en 2012 ont concerné trois aspects :

- ▲ conteneurisation
- ▲ Équipements enterrés
- ▲ Poursuite du renouvellement du parc des véhicules de collecte (bennes à ordures ménagères)

11.1 Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition %
Achat de contenants de collectes	262	26,00%
Grosses réparation Bennes de collectes	21	2,00%
Équipements enterrés de collectes (Génie civil + fournitures)	0	0,00%
Acquisition véhicule distribution bacs	33	3,00%
Acquisitions de 4 véhicules BOM	690	69,00%
Total	1006	100%

En 2012, les investissements majeurs portent sur le renouvellement des bennes à ordures ménagères (69% des efforts d'investissements) dont l'âge moyen a été porté à 7 ans (4 acquisitions en 2012).

11.2 Coût et financement du service

Les contenants sont amortis sur 5 ou 7 ans ; les véhicules sur 10 ans.

Les amortissements du matériel sont pris en compte.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois n'amortit pas les locaux et terrains qui ont été mis à disposition pour l'exercice de la compétence par les communes.

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	8762	109,4
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	364	4,5
Coût technique du service	8398	104,8
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphe....	581	7,2
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	7817	97,6

Constat et évolutions

Les recettes et soutiens 2012 couvrent 10 % des charges du service.

Coût complet par zone		Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis.	Total charges	Recettes	Coût à charge	€/hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST	3394,5	1357,5	821	5573	584,5	4988,5	102
Zone B	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST CARCANO	1361,5	649	397	2407	272	2135	90,4
Zone C	COVED S.I.T.O.M.A. TRIFYL	486	167,5	128	782	88	694	91,5
Totaux		5242	2174	1346	8762	944,5	7817,5	97,6

TEOM perçue auprès des usagers	2011		2012	
	9163 k€	114,5 €/hab.	9693 k€	121 €/hab.
Coût complet	7015 k€	87,5 €/hab.	7817 k€	98 €/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 20,55€/hab. en 2012 (montant fixe).

Constat et évolutions

Le produit de la TEOM croît de 5,8%. L'évolution de la TEOM au sein de chaque commune est fixée également par le schéma d'harmonisation qui prévoit qu'à l'horizon 2015 les taux de TEOM sont uniformes au sein de chaque zone définie.

12 LES MESURES DE PRÉVENTION

Politique et mesures mises en œuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



12.1. Collecte des D.A.S.R.I.



12.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

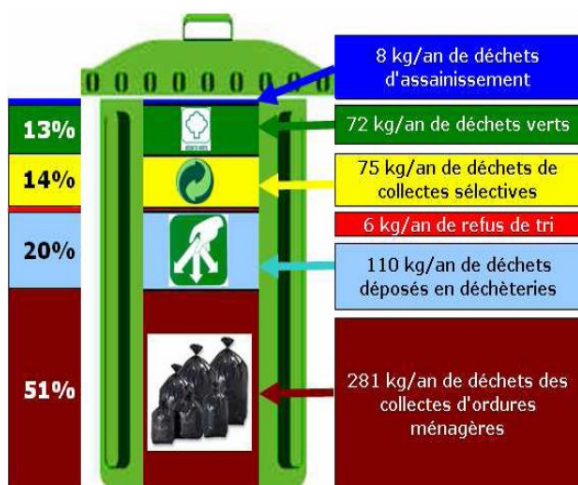
Le taux de détournement par compostage individuel s'élève à environ 5% (par rapport aux tonnages d'ordures ménagères et de végétaux collectés) représentant une économie potentielle de près de 250000€ annuel pour la collectivité.

L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.



12.3. Interventions dans les écoles



12.4. Répartition des déchets ménagers du Tarn

Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

13 EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service. Les équipages sont composés d'un chauffeur et deux rippers, 14 bennes sortent quotidiennement. Pour garantir l'effectif minimum nécessaire la régie compte 3 agents temps pleins titulaires par équipages et un effectif de renouvellement de 12 personnes. Ainsi, le recours aux saisonniers ne se fait que pendant 10 semaines en période des congés estivaux.

13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets

Emplois 2012	EFFECTIFS	STATUT			
	Effectif au 31/12/2011	Titulaires	Contract. ETP	Emplois aidés	Salariés
TOTAL Emplois	65	59	6	0	28
Agent Collecte	34	34	6	0	
Mécanicien	1	1			
Chauffeur	13	13			
Agent polyvalent et lavage	4	4			
Ambassadeur du Tri	3	3			
Agent administratif	1	1			
Encadrement intermédiaire	2	2			
Cadres	1	1			
Saisonniers (10 semaines)	0				28

En 2012, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 6 Equivalents Temps Pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements des agents en maladie ainsi que des agents reclassés.

Entre 2011 et 2012, la masse salariale totale progresse de 1,6 %.

13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipées de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les rippers.

Les principales améliorations obtenues résident néanmoins dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.



13.3 Taux d'absentéisme

L'absentéisme représente 2268 jours en 2012 (11,8%). La maladie ordinaire représente 63 % de ces absences, les accidents de travail 37 %.

14 COMMUNICATION ET RELATIONS USAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des ces appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGEOIS, donne, à chaque parution, le baromètre du tri qui reflète directement les performances des usagers. Ces données sont aussi diffusées aux élus du bureau qui mesurent ainsi les retombées de leur politique. En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.

14.1 Principales actions 2012

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Journaliste	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGEOIS, baromètre du tri, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri intervenant sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri



14.2 Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr

BREVES communautaires ;
Guides du tri, calendriers de collecte,
avis de passage ;
Communication ciblée ;
Dépliants du compostage individuel ;
Quatre numéros du GRAND ALBIGEOIS



DECHETS MENAGERS

Le kit de compostage : best-seller de l'automne

Le service de Collecte des déchets ménagers vous présente le clou de sa collection automne hiver 2008 : le kit de compostage. Jardiniers amateurs : réservez le votre sans attendre, sinon...



2 versions de 400 ou 600 l. à réserver auprès de votre Mairie

Attention série limitée

Sinon ? Il n'y en aura plus ! Pour cette 3^{ème} opération, l'agglo a commandé 500 kits de compostage aux Ets Gaffo, fabricant installé en Alsace. À la mi septembre, 300 étaient déjà réservés auprès des mairies par des propriétaires de jardin prévoyants !

Oui car, même si vous les trouvez très tendance, le kit de compostage n'est pas conçu pour décorer votre salon mais pour fabriquer, au fond de votre jardin, 400 ou 600 litres d'engrais naturel...

Avec le compost, tous gagnants !

Les français génèrent plus de 360 kg de déchets par an et par personne. On estime la production de fermentescibles (restes de cuisine) à 35 kg par habitant par an. Ce chiffre peut atteindre 180 kg si l'on y ajoute les déchets verts (taille des végétaux). Le compostage permet de réutiliser intelligemment tous ces résidus organiques. En incorporant l'humus obtenu, à l'issue d'un lent processus de fermentation, à la terre de ses plantes, le jardinier en améliore la fertilité, limite son recours à des engrais chimiques et son volume de déchets traités par la collectivité !

Le composteur individuel a été pour moi une révélation ! Très pratique, compact, propre et efficace, il optimise la fabrication du compost ménager. A l'ombre du tilleul, il est intégré au jardin et toute la famille s'en sert. Je l'ai obtenu en 2002, le modèle était sans fond... ainsi il accueille chaque hiver une famille de hérissons qui doit apprécier ce gîte chaud et couvert !

Depuis que je fais mon compost, je n'achète aucun autre engrais. Au printemps, à la remise en état des plantations, j'utilise le compost grossier en couche de paillage de surface sur 10 à 20 cm d'épaisseur sur tous mes massifs, en fonction des végétaux en place. Il constitue une protection mécanique, hydrique et thermique du sol ; ce paillage limite les arrosages et le recours au binage, il réchauffe le sol au démarrage de la végétation et la protège contre des gelées tardives. Comme il fermente encore un peu à ce stade, il brûle les plantules de mauvaises herbes qui germent alors. Ensuite, il facilite l'arrachage des indésirables en empêchant leur enracinement profond.

Au printemps suivant, je l'enfouis à la griffe ; il enrichit mon sol et l'allège en facilitant la circulation de l'eau et de l'air... Et je recommence le cycle !

Pour mes pots, bacs ou jardinières, je mélange 1/3 de compost tamisé à 2/3 de terre de jardin pour les nouvelles plantations ; en rempotage je mélange 7 de compost au substrat sorti du pot. Pour le potager je vais jusqu'à 50% de compost mélangé au sol par bêchage ou au motoculteur ; cette proportion est fonction des besoins de la plante légumière concernée et de mon assolement.

Le compost est un amendement très riche, il ne faut pas l'utiliser pur ni le concentrer près des racines car il brûlera la plante. Quelles que soient les proportions il faut veiller à bien faire un mélange homogène à partir de résidus de petite taille.

Je trouve l'idée du KIT avec un bio seau excellente ; on peut optimiser la récupération des déchets de cuisine ! Je n'en ai pas...

Danièle M.

Nb : Actuellement le bio seau ne peut être acheté séparément du composteur... à l'étude pour 2009.

Paroles de bêcheuse...



14.2.2. Communication sur le compostage



14.2.3 Communication collectives

14.2.4. Communication verre

15 BILAN ET PERSPECTIVES

La Communauté d'agglomération de l'albigeois s'est fixé comme objectifs d'adapter la collecte (contenants et fréquence) au type d'habitat desservi. L'objectif est d'offrir un service de qualité à tous les foyers en privilégiant l'optimisation technique, économique ainsi qu'en veillant à la sécurité des biens et des personnes.

Au regard de l'évolution des dispositifs et organisation de collecte, l'année 2012 se place dans la continuité. Les investissements liés au renouvellement des véhicules de collecte sont conséquents et sont supportés aussi en 2012 afin d'offrir des conditions de travail sécuritaires et satisfaisantes au personnel tout en améliorant la productivité permettant d'absorber le nombre croissant de points de collecte suivie par une hausse des tonnages perçue en 2012.

Les performances de tri sont stables, et si la prévention des déchets fait bien partie des objectifs de l'agglomération, la communication gagnerait à être renforcée pour renforcer le geste de tri.

Le coût global de gestion augmente de 11,4 % en raison notamment de la première annuité d'emprunt de la station de transfert ainsi que de la fin d'exercice de compétences du SITOMA au 31 août 2012 et la clôture d'exercice de 2012 qui a induit des dépenses conjoncturelles qui seront néanmoins réaffectés en recettes sur l'exercice suivant.

La démarche d'optimisation reste le leitmotiv du service avec des évolutions prévues à l'horizon 2013 devant conduire à une amélioration de l'organisation et du suivi des circuits de collecte des déchets.

Perspectives 2013

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- ⤴ Poursuivre les efforts d'optimisation de la collecte des déchets ménagers et notamment améliorer la prise en compte de l'habitat vertical et ses particularités ;
 - ⤴ Moderniser la gestion et le suivi des collectes (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
 - ⤴ Début des travaux de réalisation du centre technique.
-

16 TABLEAUX DE BORD DE SYNTHÈSE

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	Territoire semi-urbain
17 communes	208,85 Km ²
80 121 habitants	380 Habitants/Km ²
32 324 logements	14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

16.1 Les dispositifs de collecte

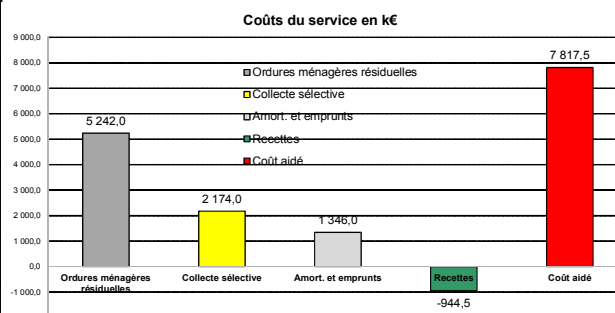
	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers	Autres Recyclables	Encombrants ménagers	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers
Habitants desservis	80121	80121	80121	80121	80121	80121	80121	-
Modes de collecte		porte à porte et apport volontaire	porte à porte et apport volontaire	3 déchèteries + compostière + porte à porte	3 déchèteries	3 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Quai DIB+ plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenants		Sac et bac	Sac, bac, caisse	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/an	54799	22875	6232	4580	5364	1756	195	13797
Tonnages collectés en kg/hab./an	684	285	77,8	57	66,9	22	2,4	172

16.2 Les dispositifs de traitement

	Total	Enfouissement			Recyclage	Valorisation	Recyclage	Élimination
		OM résiduelles	Encombrants des ménages	Déchets non ménagers enfouis	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Déchets Dangereux
Nombre d'habitants desservis	80121	80121	80121	-	80121	-	-	80121
Tonnages traités en T/an	54799	22875	1756	3950	6232	7001	12790	195
Tonnages traités en kg/hab./an	684	285	22	49	77,8	87	160	2,4

16.3 Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM
Coût complet de collecte (k€)	4358	2689	1670
Coût complet de traitement (k€)	4404	3495	908
Recettes industrielles, soutiens, aides (k€)	944,5	0	944,5
Coût aidé du service public (k€)	7817,5	6184	1633,5
Coût aidé du service public (€/hab.)	97,6	77,2	20,4



16.4 Les données environnementales

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Évolution tonnages collectés année n/n-1	6,30%	-5,40%	stable	-5,80%	25,30%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	121	60	-	-
Taux de refus (% enfoui)	52,50%	100%	7,30%	16,40%	28,60%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	47,50%	0%	92,70%	83,60%	71,40%

Le taux de valorisation global des déchets pris en charge par l'agglomération atteint 47,5%.

Conclusion

En 2012, la valorisation des déchets progresse malgré une grande stabilité des tonnages de collecte sélective en porte à porte. Le coût complet de gestion progresse reste maîtrisé (en dessous des 100 €/hab./an).